

## Cheminement sur 2 ans (4 sessions)

### Maîtrise recherche en sciences infirmières – Avec mémoire

#### Admission automne

1 <sup>re</sup> année			
Automne 1	Cr	Hiver 1	Cr
<a href="#">SIN-7000</a> La pratique infirmière avancée : perspectives et enjeux	3	<a href="#">SIN-7004</a> Devis et protocole de recherche	3
Cours de la règle 1 : <a href="#">SIN-7016</a> * Méthodes quantitatives et statistiques OU Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3	Cours de la règle 1 : <a href="#">SIN-7022</a> * Recherche qualitative OU Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3
Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3	Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3
<a href="#">SIN-6811</a> Activité de recherche – Mémoire I	3	<a href="#">SIN-6812</a> ** Activité de recherche – Mémoire II	7
<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>12</b>	<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>16</b>
2 <sup>e</sup> année			
Automne 2	Cr	Hiver 2	Cr
<a href="#">SIN-6813</a> ** Activité de recherche – Mémoire III	8	<a href="#">SIN-6814</a> ** Activité de recherche – Mémoire IV	9
		Dépôt initial / Dépôt final du mémoire	
<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>8</b>	<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>9</b>

Règle 1 : Réussir le cours [SIN-7016](#) (offert à l'automne seulement) OU le [SIN-7022](#) (offert à l'hiver seulement) OU prendre ces deux cours. Dans ce dernier cas, vous réduirez le nombre de cours à choix à prendre (règle 2).

\*\*Ce cours est considéré comme une activité à temps plein.

Règle 2 : Il est possible de suivre des cours optionnels à la session d'été. Pour connaître la liste des cours optionnel veuillez consulter la [description officielle du programme](#).

1 crédit = 3h de travail / semaine (présence au cours + études + travaux)

Note : Les cours réussis du microprogramme en [pratique infirmière avancée](#), en [pratique interprofessionnelle en oncologie](#), en [gestion des soins infirmiers](#) ou en [pédagogie universitaires des sciences de la santé -simulation](#) peuvent contribuer à ce cheminement venant ainsi réduire le nombre de cours optionnel à réussir.

**Ce cheminement-type est présenté à titre indicatif seulement. Celui-ci peut être modifié en tout temps.**



## Cheminement sur 3 ans (6 sessions)

### Maîtrise recherche en sciences infirmières – Avec mémoire

#### Admission automne

1 <sup>re</sup> année			
Automne 1	Cr	Hiver 1	Cr
<a href="#">SIN-7000</a> La pratique infirmière avancée : perspectives et enjeux	3	<a href="#">SIN-7004</a> Devis et protocole de recherche	3
Cours de la règle 1 : <a href="#">SIN-7016</a> * Méthodes quantitatives et statistiques OU Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3	Cours de la règle 1 : <a href="#">SIN-7022</a> * Recherche qualitative OU Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3
		Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3
<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>6</b>	<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>9</b>
2 <sup>e</sup> année			
Automne 2	Cr	Hiver 2	Cr
Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3	Cours optionnel de la règle 2 (champ thématique)	3
<a href="#">SIN-6811</a> Activité de recherche – Mémoire I	3	<a href="#">SIN-6812</a> ** Activité de recherche – Mémoire II	7
<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>6</b>	<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>10</b>
3 <sup>e</sup> année			
Automne 3	Cr	Hiver 3	Cr
<a href="#">SIN-6813</a> ** Activité de recherche – Mémoire III	8	<a href="#">SIN-6814</a> ** Activité de recherche – Mémoire IV	9
		Dépôt initial / Dépôt final du mémoire	
<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>8</b>	<b>Nombre de crédits de la session</b>	<b>9</b>

\* Règle 1 : Réussir le cours [SIN-7016](#) (offert à l'automne seulement) OU le [SIN-7022](#) (offert à l'hiver seulement) OU prendre ces deux cours. Dans ce dernier cas, vous réduirez le nombre de cours à choix à prendre (règle 2).

\*\*Ce cours est considéré comme une activité à temps plein.

Règle 2 : Il est possible de suivre des cours optionnels à la session d'été. Pour connaître la liste des cours optionnel veuillez consulter la [description officielle du programme](#).

1 crédit = 3h de travail / semaine (présence au cours + études + travaux)

Note : Les cours réussis du microprogramme en [pratique infirmière avancée](#), en [pratique interprofessionnelle en oncologie](#), en [gestion des soins infirmiers](#) ou en [pédagogie universitaires des sciences de la santé -simulation](#) peuvent contribuer à ce cheminement venant ainsi réduire le nombre de cours optionnel à réussir.

**Ce cheminement-type est présenté à titre indicatif seulement. Celui-ci peut être modifié en tout temps.**